

**Code d'éthique  
de tous les artisans  
du  
Salon du livre de  
Rimouski inc.**

**Août 2010**

# PRÉAMBULE

Ce code d'éthique permet à l'ensemble des personnes impliquées dans la réalisation de chaque édition du Salon du livre de Rimouski de témoigner individuellement et collectivement de la mission de notre organisme et des valeurs qui s'y rattachent. Par l'adoption de ce code, le conseil d'administration souhaite maintenir et accroître le climat de respect et de collaboration entre les membres de l'équipe, l'accueil des visiteurs, le service aux exposants et autres collaborateurs.

Ce document se veut un guide pour tous les artisans du Salon du livre de Rimouski et pourra être modifié selon les besoins de l'organisme.

## OBJETS DE LA CORPORATION

Les objets pour lesquels la corporation a été constituée le 30 janvier 1980 sont :

- a) Organiser des salons du livre à Rimouski;
- b) chercher à développer par des activités l'intérêt du public pour la lecture;
- c) informer le public sur toutes productions littéraires;
- d) promouvoir plus spécifiquement la connaissance des œuvres et des auteurs de l'Est-du-Québec;
- e) décerner des prix littéraires;
- f) publier divers textes ou documents nécessaires à l'atteinte des objectifs susnommés.

Le présent code d'éthique a pour but de préserver le lien de confiance et la transparence entre le conseil d'administration, le personnel et les bénévoles afin de favoriser la mission de notre organisme soit la réalisation d'activités dédiées à la promotion du livre et de la lecture. Il s'applique donc à l'ensemble des personnes impliquées, de près ou de loin, avec la corporation du Salon du livre de Rimouski.

## Engagements

- Je m'engage à travailler selon l'esprit de la mission du Salon du livre de Rimouski et dans la mesure de mes compétences, en respectant mes engagements avec diligence et efficacité.
- Je m'engage à agir dans le respect de la clientèle, des autres intervenants et des structures établies et à collaborer avec l'ensemble des participants.
- Je m'engage à participer aux réunions et rencontres auxquelles je suis convoqué et, en cas d'impossibilité d'être présent, à informer l'organisation de mon absence.
- Je m'engage à respecter la confidentialité des échanges, discussions ou débats et à éviter toute parole qui pourrait discréditer l'organisation ou un de ses membres.
- Je m'engage à toujours œuvrer selon les objectifs de l'organisme et à ne pas chercher à en tirer un profit personnel.
- Je m'engage à m'abstenir de parler au nom de la corporation du Salon du livre si je n'y suis pas autorisé et à ne jamais me servir de mon allégeance à des fins personnelles.
- Je m'engage à communiquer directement aux personnes concernées toute divergence, tout inconfort, tout litige afin d'éviter de diviser les efforts et briser l'esprit d'équipe.
- Je m'engage à ne prendre aucune décision concernant l'organisation ou le fonctionnement des activités sans aviser mon responsable afin de ne pas empiéter sur les responsabilités des uns et des autres.
- Je m'engage à me soucier de la bonne compréhension des objectifs et rouages du Salon du livre et, à ce titre, à vérifier auprès des personnes compétentes l'exactitude de mes informations.

N.B. Le masculin a été utilisé pour alléger le texte